

40097 - 10110

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
19  
11  
12  
13  
14



19 de Paris *Hyldenmeyer*  
Rome 1874

1. (Kammer) Notice sur l'ouvrage: Grammaire arabe par Silvestre de Saey. (Extrait du Mag. Encyclop)
- 2 Saey Discours sur la Relation de l'Égypte par Abdallah
- 3 — Discours sur l'ouvrage de M. Abel Rémusat: Essai sur la langue et la littérature chinoises
- 4 — Discours sur les traductions des ouvrages écrits en langues orientales. (Extrait des discussions de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.)
5. — Mémoire sur la dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom (Extrait du Moniteur. 1809)
6. — Lettre de Rédacteur du Moniteur sur l'Étymologie du nom des Assassins. (Extr. du Mon.)
7. Rousseau Mémoires sur les Ismaélites et les Nosaïns de Syrie avec des notes par J. de S. (Extr. des Annales des Voyages)
8. Saey Nouveaux Renseignemens sur les Opérations militaires des Wahabites. (Extr. des Annales des Voyages)
- 9 — Notice de l'ouv. Recherches critiques et historiques sur la langue et la lit. de l'Égypte p. Decaromere (Extr. de M. E.)
10. — Notice de l'ouv. Mémoires geogr. et hist. sur l'Égypte par Astrucière. Premier — Second Extrait
11. — Notice de l'ouv. L'Appréciation du Monde p. Michel Perre (Extr. du Mag. Enc.)
- 12 — Notice de l'ouv. Annuaire p. d. & c.
- 13 — Notice de l'ouv. Description de quelques monnaies p. Fräher Kasan 1808. (Extr. du Mag. Encycl)
14. — N. de l'ouv. Ancient Alphabets par Kemnitzer (Extr. du Magazine Encycl)





# DISCOURS

DE

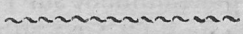
M. SILVESTRE DE SACY,

SUR

LES TRADUCTIONS D'OUVRAGES ÉCRITS  
EN LANGUES ORIENTALES,

EXTRAIT des Discussions de la Classe d'Histoire et de  
Littérature ancienne de l'Institut, sur le Rapport du  
Jury des Prix décennaux.

Séance du 20 Juillet 1810.



MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'honneur de me nommer  
Commissaire pour ouvrir la discussion par écrit,  
dans cette séance, sur la portion du rapport fait  
par le Jury des Prix décennaux, qui a pour  
objet les traductions d'ouvrages orientaux, tenir  
note des débats qui auront lieu, et en rédiger



l'exposé et le résultat. En me donnant cette commission, vous n'ignoriez pas que l'ouvrage que j'ai publié sous le titre de *Chrestomathie arabe*, en 1806, avoit été désigné par le Jury comme digne d'obtenir l'un des Prix destinés aux traductions en prose, et que toutes les autres traductions d'ouvrages orientaux sur lesquelles le Jury avoit porté un jugement, ou exprimé une opinion, si elles n'étoient pas aussi le fruit de mon travail, étoient du moins ou l'ouvrage de savans dont l'amitié m'est chère, ou celui de jeunes littérateurs autrefois mes élèves, et dont les succès ne peuvent m'être indifférens. Vous avez dû prévoir que, dans cette position, il me seroit difficile de me défendre totalement de l'influence que le cœur exerce si puissamment sur l'esprit. Si donc, malgré les efforts que j'ai faits pour apporter, à l'exposé que je vais vous soumettre, une exacte impartialité, je n'ai pas réussi à me préserver de toute illusion de l'amour-propre ou de l'amitié, vous voudrez bien m'excuser. Forcé de parler, lorsque j'aurois voulu me condamner au silence, j'ai droit à votre indulgence; vos observations et votre jugement réformeront mes erreurs involontaires, et deviendront la règle de mon opinion.

Vous vous rappelez, MESSIEURS, que les obligations qui vous sont imposées se réduisent, par

rapport aux ouvrages qui ont balancé le suffrage du Jury, ou qui ont été jugés dignes d'approcher des Prix, et ont reçu une mention spécialement honorable, à en faire une critique raisonnée, et que, pour les ouvrages qui ont été jugés dignes des Prix, cette critique doit être plus développée, qu'elle doit entrer dans l'examen de leurs beautés et de leurs défauts, embrasser la discussion des fautes contraires aux règles de la langue ou de l'art, et les innovations heureuses qu'on peut y observer; enfin descendre dans tous les détails propres à faire connoître les exemples à suivre et les défauts à éviter.

Je n'ai pas besoin de vous faire observer, MESSIEURS, que l'examen critique de tous les ouvrages qui vont faire l'objet de notre discussion, ne comporte pas également l'application de tous les points de critique indiqués dans cet article du decret. Vous sentez parfaitement que, dans des traductions de traités relatifs aux sciences mathématiques, par exemple, la pureté et l'élégance du style, l'emploi heureux ou l'abus des figures, l'excès ou le défaut d'ornemens et de couleurs, ne peuvent être l'objet d'aucune considération; mais ce qu'il est plus nécessaire de faire remarquer, parce que peut-être au premier coup d'œil on n'y feroit pas attention, et que cependant

cette observation est propre à abrégér beaucoup la discussion en la concentrant , c'est que les ouvrages qui , soit par leur nature , soit par l'époque de leur composition ou de leur publication , n'ont point été jugés susceptibles d'obtenir les Prix , ni de balancer les suffrages et d'obtenir une mention spécialement honorable , ne doivent point être soumis à votre discussion , ni détourner votre attention de ceux sur lesquels le Législateur a voulu qu'elle se fixât.

En partant de cette observation fondée sur les expressions précises de la loi , nous nous trouvons dispensés de discuter le mérite des ouvrages suivans que nous rappelons cependant ici , pour qu'on ne croie pas que nous les avons oubliés.

Le premier est l'*Histoire des Arabes de Sicile* , extraite d'Abou'lféda et de Nowäiri par M. Caussin , publiée d'abord par le chanoine Rosario Gregorio , dans l'ouvrage intitulé : *Rerum Arabicarum quæ ad Historiam Siculam spectant, ampla collectio* , en 1790 , et que M. Caussin , justement mécontent de la manière dont cet éditeur avoit altéré et défiguré son travail , en le traduisant en latin , a donnée de nouveau , en 1802 , à la suite du *Voyage du Baron de Riedsel*. Vient ensuite l'*Histoire des Rois de Perse, de la Dynastie des Sassanides* , traduite du Persan de Mirkhond par M. de



Sacy, et publiée, en 1792, à la suite des Mémoires sur diverses antiquités de la Perse.

Enfin, deux Traités de Makrizi, l'un sur les Monnoies Musulmanes, l'autre sur les poids et mesures des Musulmans; tous deux traduits de l'arabe par M. de Sacy, et publiés en 1797 et 1799.

Le peu d'étendue de ces ouvrages les a fait écarter du concours, ce qui ne diminue rien de leur mérite réel. Ce jugement est d'autant plus fondé, que ces traductions, si l'on en excepte celle du *Traité des Monnoies Musulmanes*, ne présentent que les difficultés communes à toutes les traductions d'auteurs orientaux. Le *Traité des Monnoies Musulmanes* exigeoit plus de recherches, plus de critique, des connoissances plus variées; mais il est trop court pour qu'on lui assigne un rang distingué dans le jugement dont il s'agit.

Une autre classe de travaux a été également écartée du concours. Ce sont diverses Notices de manuscrits arabes, persans, tures et tartares-mantchoux, insérées dans les tomes IV et suivans du *Recueil des Notices et Extraits des Manuscrits*, et dont les auteurs sont MM. Langlès et de Sacy. Quoique plusieurs de ces Notices soient accompagnées d'extraits traduits en français, le Jury a

dû les écarter ; 1°. parce qu'elles n'entrent réellement point dans le genre des traductions en faveur desquelles les Prix sont établis ; 2°. parce que, dans ce travail éminemment utile, il est facile, souvent même convenable, d'é luder une partie des difficultés contre lesquelles les traducteurs ont à lutter, mais dont la discussion seroit déplacée dans une Notice qui ne doit avoir qu'une étendue nécessairement très-bornée.

La traduction de l'*Oupnékhat* par M. Anquetil-Duperron n'a point paru au Jury devoir occuper une place distinguée dans son rapport. Ce n'est pas sans doute que le Jury n'ait senti toute l'importance d'une pareille traduction, l'extrême difficulté qu'elle offroit, le courage qu'il falloit pour l'entreprendre et ne point l'abandonner après l'avoir entreprise, l'indulgence due à quelques fautes échappées dans un semblable travail ; mais il a cru que le style barbare adopté par le traducteur, par suite d'un système particulier, rendoit extrêmement difficile l'usage de cette traduction, et en bornoit pour ainsi dire l'utilité aux personnes assez instruites dans la langue originale, pour apercevoir à travers un latin calqué sur la construction, la syntaxe, en un mot la phraséologie persane, le texte même dont les mots seulement sont remplacés par des termes

latins. Le Jury n'a pas cru devoir consacrer, par son jugement, un système de traduction aussi extraordinaire ; et, malgré notre profond respect pour l'auteur de ce travail, nous ne pensons pas qu'on puisse adopter à cet égard une opinion différente de celle du Jury.

Il est encore une traduction faite d'après un original arabe, dont le Jury a fait une simple mention, sans exprimer aucune opinion sur le rang qui pouvoit lui être assigné. Je veux parler d'un Supplément aux *Mille et une Nuits*, dont nous sommes redevables à M. Caussin. La seule chose qui résulte du Rapport du Jury, c'est que ce travail n'a pas paru devoir balancer les suffrages, se trouvant en concurrence avec le *Poème de Djami*, traduit par M. Chézy, et dont nous devons parler plus en détail. En adoptant ce jugement, nous regrettons cependant que l'extrême concision du rapport en cet endroit ait privé l'auteur de cette traduction, d'une juste portion de reconnaissance pour un travail qui a été bien reçu du Public. Le Jury a sans doute pensé, comme il est vrai, que ces sortes de traductions très-libres présentent peu de difficultés. Nous ne disons pas cela pour insinuer qu'elles dussent être plus littérales et accompagnées de notes critiques. Cet appareil d'érudition ne conviendrait à de tels

ouvrages que dans le cas où l'on croiroit devoir en publier les textes et en faire des livres classiques.

Il nous reste maintenant, MESSIEURS, et c'est ici la seule partie importante de notre travail, à appeler votre attention sur trois Ouvrages auxquels le Jury a cru devoir proposer de décerner des Prix, et sur un quatrième qu'il a présenté d'une manière spéciale à SA MAJESTÉ comme un travail recommandable par son utilité.

Les trois premiers sont un *Traité de la construction des instrumens astronomiques*, traduit d'un manuscrit arabe de la Bibliothèque Impériale, par M. Sédillot; le *Poème des Amours de Medjnoun et Leila*, traduit du persan de Djami, par M. Chézy; la *Chrestomathie arabe* de M. de Sacy: le quatrième est une portion des *Tables Astronomiques* d'Ebn-Younis, traduites de l'arabe par M. Caussin. Examinons chacun de ces ouvrages en particulier, abstraction faite du jugement porté par le Jury, et voyons si cet examen nous conduira aux mêmes résultats qu'il a adoptés ou à des conséquences différentes.

Nous commencerons par l'ouvrage de M. Sédillot.

Ce seroit perdre le temps de s'arrêter à démontrer l'utilité dont peut être, surtout pour l'His-

toire des Sciences, la connoissance des ouvrages que les Arabes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Espagne ont écrits, et dont un très-grand nombre est parvenu jusqu'à nous. Les Arabes, disciples des Grecs, et nos premiers maîtres dans les sciences mathématiques, dans quelques-unes des sciences physiques, comme la chimie, la médecine, la botanique, et dans diverses branches de la philosophie, se sont livrés avec trop d'ardeur pendant plusieurs siècles à l'étude, pour qu'on suppose qu'ils n'aient fait aucune découverte. Le contraire d'ailleurs est certain; et si l'on ne connoît pas bien l'histoire des progrès qu'ils ont fait faire aux sciences qu'ils ont cultivées, on sait du moins, à n'en pouvoir douter, que l'Europe, en recevant les sciences des Arabes, les a trouvées dans un état de culture et d'avancement supérieur à celui où les Grecs les avoient laissées. Cela est particulièrement indubitable pour l'astronomie, la médecine et la chimie: n'oublions pas même l'astrologie et l'alchimie, sciences qui, malgré la fausse direction qu'elles imprimoient aux efforts de l'esprit humain, ont cependant servi utilement l'astronomie et l'étude de la nature. Quand donc même on supposeroit, ce qui n'est pas, que le degré de perfection où sont parvenues aujourd'hui les sciences physiques et mathématiques, dût

rendre inutiles pour nous les observations des Arabes , il demeureroit encore certain que ce n'est que par l'étude de leurs ouvrages qu'on peut espérer de remplir les grandes lacunes qui restent dans l'histoire des sciences. L'histoire des mathématiques en général, celle de l'astronomie, celle de la médecine déposent à chaque pas en faveur de cette vérité. Pourquoi donc cette source de connoissances a-t-elle été si négligée jusqu'à présent? Il est facile d'en rendre raison. 1°. C'est qu'il est très-rare que les hommes qui consacrent leur jeunesse à l'étude des sciences physiques et mathématiques, et qui voient devant eux une carrière immense à parcourir, aient le courage de se livrer en même temps à l'étude des langues, ou qu'ils aient reçu de la nature les dispositions et le goût pour ce genre d'étude. Rarement en trouve-t-on qui aient acquis une connoissance assez approfondie du grec pour lire dans les originaux Archimède, Ptolémée, Hippocrate, Théophraste, etc. D'un autre côté, l'étude des langues entraîne plus souvent ceux que la nature ou les circonstances ont appelés à cet emploi de leurs facultés naturelles, vers l'histoire, la philosophie, les belles-lettres, que vers les arides déserts des sciences mathématiques, ou vers les sciences physiques, toutes composées de l'obser-

vation des phénomènes naturels. S'il est une science physique qui se lie de plus près à l'érudition, c'est la médecine; et cependant l'étude des théories modernes, celle des sciences dont la connoissance est indispensable à un médecin, l'observation qui seule mène à la pratique par la route de l'expérience, et après cela la pratique, qui n'est autre chose que l'application des connoissances acquises toujours jointe à de nouvelles observations, absorbent tellement le temps et les facultés de l'élève et du praticien, qu'il est presque impossible qu'il lui en reste assez pour étudier les langues et approfondir les livres qui lui fourniroient l'histoire de la science et de l'observation, à ses diverses époques.

2°. Il est peu d'hommes qui, en se consacrant à l'étude, n'aient pour but ou de s'ouvrir un moyen de subsister, ou de se distinguer par des travaux qui lui assureront une place dans la littérature. Or, on ne devient ni un grand praticien, ni un Boerhaave, un Linné, un Buffon, en pâlisant long-temps sur des livres grecs ou arabes, pour fournir des matériaux à l'histoire des sciences.

Que conclure de là? C'est que ce genre de travaux est précisément celui qui a le plus besoin d'être encouragé par un Gouvernement éclairé,

qui seul peut diriger les efforts de quelques hommes de talent vers une carrière qui promet trop peu d'avantages. Le fait prouve ce que nous avançons ici. M. Sédillot, joignant aux connoissances mathématiques celle des langues orientales, n'auroit jamais pensé à entreprendre la traduction du *Traité d'Abou'lhasan*, s'il n'y eût été poussé par l'établissement des Prix décennaux, et s'il n'eût été soutenu, dans l'exécution de cette pénible tâche, par l'espoir d'une récompense honorable; et cependant l'utilité de ce travail ne sera contestée par aucun de ceux qui auront lu le jugement qui en a été porté par le Jury, qui comptoit parmi ses membres M. Delambre. Si je voulois répéter ou développer cette partie du rapport, je sortirois entièrement de la sphère de mes connoissances, peut-être même des attributions de la Classe. Je passe donc à une autre considération, à la difficulté de l'ouvrage exécuté par M. Sédillot.

Un homme de lettres qui entreprend aujourd'hui la traduction d'un ouvrage grec ou latin, fût-il même inédit, peut mettre à contribution les travaux d'une multitude innombrable de savans anciens et modernes qui lui ont frayé la voie. Dictionnaires, scholies, traductions, recherches critiques, grammaticales, historiques, discussions



sur tous les points obscurs de chronologie, de géographie, d'archéologie, monumens, inscriptions, statues, médailles, tout s'offre à lui avec une richesse telle, que c'est plutôt l'abondance que le défaut des matériaux qui peut l'effrayer. En un mot, tous les instrumens de son travail sont créés et mis à sa disposition; la mine est ouverte, toutes les approches sont déblayées; il peut immédiatement se mettre à l'œuvre. Veut-on traduire des manuscrits orientaux, c'est toute autre chose. On en est réduit à des manuscrits qui n'ont encore été soumis à aucune critique. Le genre même d'écriture, où la valeur des lettres est souvent incertaine, et qui n'exprime que les consonnes, offre une espèce de difficulté étrangère aux manuscrits grecs et latins. Si l'écriture est belle et facile à lire, elle est presque toujours l'ouvrage d'un copiste ignorant, qui a dénaturé ce qu'il transcrivait par une multitude de fautes. Nous ne manquons point, il est vrai, de dictionnaires; mais s'il s'agit de sciences, c'est presque toujours inutilement qu'on les consulte. Les dictionnaires, même ceux qui ont été faits par les Orientaux, ne contiennent point les termes techniques de la grammaire, de la logique, des sciences mathématiques, de l'anatomie, de la théologie mystique, etc. Il faut donc se créer à

soi-même, par une lecture réitérée et une étude réfléchie, la synonymie dont on a besoin. Ce n'est qu'en connoissant à fond la science dont traite un livre, qu'on peut parvenir à le traduire ; et si cela est vrai en général, ce principe a encore ici une application plus rigoureuse. Pour ne rien dissimuler cependant, nous dirons que ce genre d'ouvrage présente aussi au traducteur, bien au fait de la science, un avantage précieux ; c'est que la force même de la déduction, l'enchaînement nécessaire des principes et des conséquences, le contraignent de revenir au vrai sens de l'auteur, lors même qu'une expression louche ou équivoque, une faute de copiste, un terme inconnu pourroient l'égarer, s'il avoit à traduire un Traité de philosophie, ou un ouvrage de pure littérature. Enfin se présente-t-il un nom de lieu, une date, un nom propre de quelque écrivain célèbre qui puisse donner lieu à une discussion, on feuillettera en vain, le plus souvent, les ouvrages de d'Herbelot, Renaudot, Reiske, etc. Il faudra compulsuer un grand nombre de manuscrits historiques et autres ; et souvent des recherches longues, multipliées, pénibles vous laisseront aussi peu instruit qu'auparavant. La comparaison de divers auteurs qui ont traité le même sujet est un des plus puissans moyens de critique ; mais ce

moyen, il est très-difficile de l'employer pour les écrivains orientaux qui, n'ayant point encore eu le bonheur de trouver des éditeurs instruits, comme l'ont eu les auteurs grecs et latins, n'ont ni divisions, ni tables qui facilitent les recherches. Je n'ai exposé qu'une partie des difficultés communes à toutes les traductions des livres orientaux, et plus applicables encore aux ouvrages de sciences; mais j'en ai dit assez pour faire sentir ce qu'a dû coûter le travail de M. Sédillot. Si l'on ouvre le volume, et qu'on voie combien il y a eu de figures à tracer et à rectifier, de calculs à vérifier, de tables à dresser, on sentira encore mieux les titres qu'il apporte à un des Prix destinés aux traductions. Ajoutons que, dans un ouvrage de ce genre, il n'est presque pas possible de commettre des fautes de traduction qui ne sautent aux yeux de ceux même qui ignorent la langue de l'original.

On n'objectera pas que l'ouvrage n'est point traduit en entier; un volume *in-fol.* tout entier, traduit, vaut sans doute bien un ouvrage complet qui pourroit être beaucoup plus court. Aussi ne fais-je aucune difficulté de dire que, s'il n'y avoit qu'un seul prix de traduction, il devroit être accordé à M. Sédillot. C'est le seul fruit qu'il puisse retirer d'un travail qui, par la nature même de l'intérêt qu'il

inspire, par les résultats qu'il offre, ne peut être l'objet d'aucune spéculation de librairie, et doit rester manuscrit. Il est éminemment à désirer que cette justice rendue à son travail l'excite lui-même à le continuer, et encourage d'autres hommes de lettres à suivre son exemple. Je ne dirai pas, comme un astronome célèbre, que c'est la seule manière d'appliquer utilement au progrès de nos connoissances l'étude des langues orientales; mais j'assurerais, sans hésiter, que ce sera un des plus heureux effets de l'établissement des Prix décennaux, et une vraie conquête pour la littérature.

Je dois parler ici de l'*Extrait des Tables d'Ebn-Younis*, publié par M. Caussin, auquel tout ce que je viens de dire s'appliqueroit, si cet extrait étoit autre chose qu'un fragment assez court, et si la plus grande partie de ce qu'il contient n'étoit pas une suite d'observations aussi facile à traduire, quand on a quelques connoissances de la matière, que les théories, un corps de doctrine et des applications à la construction et à l'usage des instrumens sont difficiles et demandent un long et pénible travail. Le Jury, en rapprochant ces deux ouvrages, ne devoit donc point hésiter sur le jugement qu'il avoit à porter; mais il a fait en même temps un acte de justice, en déferant à l'opinion des astronomes, qui ont témoigné leur

reconnoissance



reconnoissance à l'auteur de ce travail, d'autant plus qu'on doit croire que celui qui l'a fait pourroit encore rendre, dans le même genre, des services plus importans aux sciences, s'il jugeoit à propos d'y consacrer ses études. Je suis dispensé, par ces considérations, d'entrer dans un examen plus approfondi de cet ouvrage.

Nous venons de parler d'un travail d'un genre sévère, où les épines ne sont compensées par aucun agrément, dont l'utilité est le seul but, comme la fidélité de la traduction en est le seul mérite. L'ouvrage dont nous allons nous occuper est d'une nature toute opposée. Son but unique est de plaire, son mérite de faire connoître un genre de compositions poétiques très-abondantes parmi l'un des peuples les plus polis de l'Orient, les Persans modernes.

*Medjnoun et Leila*, ouvrage de l'un des poètes les plus célèbres des derniers siècles, doit être moins envisagé comme un poème dans l'acception la plus noble de ce mot, que comme un roman mis en vers. Les différentes scènes dont il se compose, appartiennent toutes à la vie de ces Arabes nomades qui ont les vertus et les vices de l'enfance de la société. Ce sujet, traité par un poète persan (et par combien de poètes de cette nation ne l'a-t-il pas été?), aura moins de ces grâces naïves,

de ces idées fortes, de ces peintures sublimes qui conviennent à la vie pastorale et en même temps guerrière des Arabes, qu'il n'en auroit eu sous la plume d'un poète arabe. On y trouvera plus de jeux d'esprit, d'idées fausses, de pensées brillantes, de tournures recherchées, et par cela même il sera plus difficile de le faire passer dans notre langue, et de lui faire trouver grâce devant notre goût sévère, qui marche toujours le compas et l'équerre à la main. Le traducteur d'un tel ouvrage, s'il veut faire de sa traduction, non un livre classique destiné à diriger un commençant dans l'étude de la langue persane, mais une lecture amusante, propre à faire connoître les fleurs de la littérature orientale dégagées des épines qui en hérissent les approches, pourra se permettre beaucoup de retranchemens. Il supprimera des morceaux entiers, que l'on peut regarder comme des hors-d'œuvres. Dans les scènes du roman, il en pourra négliger quelques-unes, repoussées par la délicatesse de nos mœurs; dans les descriptions, partie où les poètes orientaux ne savent point s'arrêter et n'imitent pas toujours la réserve d'Anacréon, dictant le portrait de Bathylle, il sera beaucoup plus sobre que l'original.

Ce que l'on pardonneroit moins facilement que des retranchemens, ce seroient des additions, je

ne dis pas de quelque épithète nécessaire pour soutenir le style ou arrondir une phrase, mais de sentimens, de comparaisons, de métaphores, enfin de figures étrangères à l'original; une pareille licence le dénatureroit entièrement, et exposeroit au danger de prêter à une nation des idées, des mœurs, des manières de voir ou de sentir qui ne lui appartiennent pas. Le traducteur d'un ouvrage, tel que *Medjnoun et Leila*, doit donc s'interdire absolument cette liberté.

Mais faut-il ranger parmi les additions la substitution de certaines métaphores à d'autres que l'on n'ose conserver, parce qu'elles ne pourroient être entendues qu'à l'aide d'une périphrase longue et fastidieuse, ou parce qu'elles sont repoussées par nos mœurs? Lorsqu'un poète persan aura dit d'une femme, que chaque goutte de sueur qui tombe de son corps sur la terre fait pousser une rose, sera-t-il permis de lui faire dire qu'une rose naît sous chacun de ses pas? Nous n'oserions pas condamner cette licence dans un ouvrage qui, sans prétention à l'érudition, est de pur agrément. Cependant nous nous reprochons presque cette condescendance qui dénature toujours un peu la physionomie de l'original, altère le portrait des mœurs nationales, substitue, en un mot, les idées du traducteur à celles de l'auteur, et dont il est

si difficile de ne pas abuser, quand on ne se l'interdit pas entièrement. Au surplus, une condition requise avant tout, c'est que le traducteur entende bien son original. S'il omet quelques morceaux, si parfois il substitue une idée à une autre, ce ne doit jamais être pour se débarrasser d'un passage qu'il n'entend pas ; ou du moins, s'il veut mériter le nom de traducteur, une pareille ressource, qui est celle de l'ignorance, ne doit être employée que bien rarement. En un mot, il faut qu'en comparant l'original avec sa traduction, on s'aperçoive qu'il auroit pu le traduire littéralement, s'il l'eût voulu ; car on n'abrège bien que ce qu'on entend parfaitement. Appliquons ces principes à l'examen que nous avons à faire de *Medjnoun et Leïla*.

D'abord nous pouvons dire que, quand même nous ne saurions pas, par une expérience répétée, que M. Chézy étoit en état de bien comprendre l'original qui ne présente aucune difficulté extraordinaire, la comparaison que nous avons faite du texte avec la traduction auroit suffi pour nous procurer cette certitude. Quand nous disons que l'original n'offre aucune difficulté extraordinaire, nous voulons dire seulement que la plus grande difficulté qu'il présente, et dont peu de poèmes persans sont exempts, c'est celle qui résulte des



penées recherchées, des métaphores outrées, des figures extravagantes et sans mesure qui, loin de satisfaire un esprit juste, lui font souvent craindre de ne pas être bien entré dans l'esprit de l'auteur original. Ainsi, quand Djami, pour exprimer la sagesse de Keis et le désir qu'on avoit de l'entendre avant même qu'il ouvrît la bouche, dit :

« Quand le rubis de ses lèvres demeroit dans le »  
 » silence, l'oreille se tenoit à la fenêtre du secret ;  
 » quand le bouton étroit ( de sa bouche ) venoit  
 » à s'ouvrir, il en découloit mille sentences exac-  
 » tement pesées ; » de pareilles phrases, faciles à traduire littéralement, laissent dans l'esprit, par le défaut de justesse des métaphores, un embarras qui fait craindre de n'en avoir pas bien saisi le sens.

M. Chézy s'est permis un très-grand nombre de retranchemens ; il n'y a point ici de mesure fixe dont on puisse déterminer les limites : c'est au goût à les sentir. Que le traducteur donc ait omis des chapitres consacrés aux louanges de Dieu et de Mahomet, qui, suivant un usage inviolablement observé par les écrivains musulmans, dans les ouvrages même les plus frivoles ou les plus licencieux, doivent toujours se trouver au commencement d'un livre, nous ne lui en ferons point un reproche ; qu'il ait supprimé des

scènes ridicules , comme celle où Keïs , couvert d'une peau de brebis , et marchant à quatre pattes , mêlé parmi le troupeau que conduit le berger de Leïla , revient du pâturage au campement de son amante , pour , à la faveur de ce déguisement , se procurer le bonheur de voir sa maîtresse et d'entendre sa voix , il seroit difficile de lui en savoir mauvais gré. Mais peut-être ceux qui auront comparé le texte de Djami avec la traduction , auroient-ils désiré qu'il eût moins abrégé les descriptions du poète persan. Je le répète , pour bien juger de cela , il ne faut point perdre de vue le but du traducteur. Sans doute toute personne qui voudra prendre la traduction de M. Chézy pour s'en servir comme de guide dans la lecture de l'original , se trouvant souvent abandonnée par ce guide , sera tentée de désirer qu'il eût été plus fidèle à son texte ; mais M. Chézy n'ayant pas publié sa traduction dans cette vue , ayant même écarté cette idée , pouvoit-on exiger qu'il rebutât les lecteurs auxquels son ouvrage étoit destiné , par une fidélité qui l'auroit rendu ridicule ? Falloit-il , par exemple , qu'en décrivant la beauté et les attraits de Keïs , il traduisit ces vers de Djami :

« Son âge , qui touchoit à la quatorzième année ,  
 » faisoit naître un noir duvet sur sa lune de qua-  
 » torze jours. Le *Yakout* de ses lèvres , par son

» écriture élégante , répandoit sur sa lune les  
 » livrées du musc ; l'éclat de la pleine lune res-  
 » plendissoit de son front ; le soleil se prosternoit  
 » par terre devant lui. Ses sourcils étoient le tour-  
 » ment des belles , ils étoient le sanctuaire auquel  
 » s'adessoient les prières de tous les dévots ; sa  
 » taille , comme un superbe palmier , ravissoit les  
 » ames , et répandoit les dattes qui sortoient de  
 » ses lèvres , sur les cœurs blessés. La rondeur de  
 » sa bouche de sucre étoit semblable au *mim* du  
 » mot *mouï* ; la partie de son corps que serroit  
 » la ceinture n'étoit pas plus épaisse que la moitié  
 » d'un cheveu. La boule de son menton étoit  
 » d'un argent lisse et uni ; elle n'avoit point encore  
 » poussé du dedans au dehors un poil verdoyant ;  
 » les belles à la taille de cypres , aux joues de  
 » rose , dont les charmes triomphent des cœurs ,  
 » étoient comme le mail qui brûloit d'ardeur de  
 » se réunir à cette boule. De la tête aux pieds ,  
 » il étoit pétri de belles connoissances ; les traits  
 » de la littérature étoient empreints sur son cœur :  
 » en fait d'éloquence , son talent naturel avoit  
 » une justesse capable de fendre un cheveu ; il  
 » étoit passionné pour la poésie et pour les com-  
 » positions poétiques. »

Combien de traits dans une pareille description  
 ne pourroient être entendus qu'à l'aide d'une

longue périphrase ou d'un commentaire? Veut-on savoir pourquoi le poète, au lieu de dire qu'un poil noir commençoit à pousser sur les lèvres de Keis, dit que le *Yakout* de ses lèvres, par son élégante écriture, répandoit sur sa lune pleine les livrées du musc? Il faudra observer, 1°. que *Yakout* signifie une pierre fine d'un rouge vif, et en même temps est le nom d'un écrivain célèbre par la beauté de son écriture, et inventeur d'un caractère particulier qui porte son nom; 2°. que la pleine lune est l'emblème le plus ordinaire d'un beau visage; 3°. que le musc est toujours employé pour désigner, par métaphore, ce qui est noir.

Ceci suffit pour justifier les retranchemens de descriptions dont j'ai donné un exemple, et qui sont, je l'avoue, très-fréquens dans la traduction de M. Chézy. Il faut ajouter que ces suppressions ont souvent pour objet de faire disparaître des retours trop fréquens de la même situation, d'une figure ou d'une idée favorite, répétitions trop ordinaires aux écrivains orientaux, et que si de pareilles omissions nuisent à la fidélité de la traduction, ce ne seroit pas non plus en ne sacrifiant aucun des traits de l'original, qu'on en donneroit une juste idée. Et en effet, telle métaphore hardie, exagérée, téméraire, non-seulement est

tolérée dans l'original, mais même plaît, parce que la concision de l'expression, une équivoque spirituelle, un parallélisme heureux, un rythme enchanteur désarment une raison sévère, et font trouver du charme dans une idée plus ingénieuse que vraie. Faites-la passer dans une traduction, vous substituerez, pour être entendu, une phrase à un mot, un commentaire à un léger jeu d'esprit; le parallélisme des mots aura disparu, le charme du rythme et de l'harmonie sera anéanti; et par une suite nécessaire, ce qui dans l'original flattoit l'esprit et l'oreille, ne sera plus qu'un lourd et obscur amphigouri.

Aussi M. Chézy a-t-il eu raison de dire qu'il osoit affirmer, sans craindre d'être démenti par aucun Orientaliste français, que le génie de notre langue diffère tellement de celui de la langue persanne, que la traduction littérale d'un poème persan ne seroit pas supportable en français. Il auroit pu citer, à l'appui de cette assertion, l'opinion du célèbre W. Jones qui, parlant d'un poème de Hatifi, dont le sujet est le même que celui du poème de Djami traduit par M. Chézy, dit: « Si » ce poème devoit être traduit en anglais, je » préférerois une prose harmonieuse, mais simple, » à une traduction rimée en stances; et, quoique » je ne voulusse pas que le traducteur ajoutât de

» son chef une seule image ou une seule idée  
 » étrangère à l'auteur, je trouverois cependant  
 » convenable qu'il omit certaines pensées qui pa-  
 » roîtroient manquer de convenance, étant dé-  
 » guisées sous un costume européen. »

Nous ne dissimulerons pas cependant que le traducteur a quelquefois retranché des passages assez courts, qu'il auroit pu conserver, et qui auroient donné à sa traduction une physionomie plus originale. Nous avons observé quelques suppressions de cette espèce dans des chapitres, traduits d'ailleurs avec assez d'exactitude; par exemple, dans les conseils que les vieillards de la tribu de Keïs donnent au père de cet amant passionné, pour l'engager à chercher un moyen de détacher son fils de Leïla, et dans les discours respectifs du père et du fils. Nous y avons aussi remarqué des substitutions d'idées qui n'étoient peut-être pas d'une absolue nécessité. Par exemple, ne pouvoit-on pas conserver ces idées vraiment originales, que le poète fait exprimer par le père de Keïs, quand il offre en mariage à son fils une de ses parentes? « Je veux que ta compagne, lorsque tu  
 » rentreras dans ta demeure, se jette au-devant  
 » de tes pieds comme le seuil de la porte, et leur  
 » imprime un baiser; et quand tu te disposeras à  
 » sortir de ta maison, je veux qu'elle mette la

» tête sur la trace de tes pas, comme les replis  
» traînants de ta robe. »

Le père de Keïs découvre à son fils que son dessein, en lui proposant une épouse digne par sa naissance, sa beauté, ses richesses, de lui être unie, est de détacher son cœur de Leïla, en concentrant toutes ses affections dans un autre objet. « Je me flattois, dit-il, qu'en contractant une  
» étroite union avec une autre beauté, l'amour de  
» Leïla et les ennuis qu'il te cause seroient bannis  
» de ton cœur; une chaussure ne peut contenir  
» qu'un seul pied, il n'y a pas de place dans un  
» cœur pour deux amantes; un seul jardin ne  
» peut servir de retraite à deux oiseaux ennemis:  
» si le faucon royal vient y faire sa demeure, le  
» corbeau se retire. » Ces comparaisons ne sont peut-être pas d'un bon goût; mais je ne sais si c'étoit une raison suffisante pour les supprimer.

Keïs proteste à son père, que rien ne sauroit le distraire de l'amour de Leïla. Après avoir considéré tous les êtres qui peuplent l'univers, il n'en a vu aucun dont la perte ne puisse être réparée, hormis Leïla, dont rien ne sauroit tenir la place. « Si j'étois assez insensé, ajoute-t-il, pour pré-  
» férer un objet qui peut être remplacé à un être  
» incomparable, je ne pourrois accuser de faute  
» que mon cœur et ma foi. » Cette pensée n'est

pas très-juste ; mais cela autorisoit-il le traducteur à lui substituer celle-ci ? « et si je dois la perdre , » je ne vois que le sein de la Divinité , où je puisse » me distraire d'un être auquel rien sur la terre ne » peut être comparé. »

Vous me dispenserez, MESSIEURS, de pousser plus loin cette espèce de critique, que je n'ai effleurée que pour faire voir que, si je vous propose d'adopter le jugement du Jury, ce n'est point sans avoir balancé le mérite de l'ouvrage et les taches qu'on peut y apercevoir, et pour vous mettre à même de le juger en connoissance de cause.

En effet, si l'on se rappelle ce que nous avons dit de la difficulté de rendre en français les poètes persans, et que l'on considère que le poème traduit par M. Chézy est le seul qui ait paru jusqu'à présent dans notre langue (car le Gulistan, dont nous n'avons point d'ailleurs de traduction complète en français, n'est point un poème, et présente bien moins de difficultés); que le traducteur n'a eu ni traductions antérieures, ni gloses ou commentaires pour l'aider dans ce travail; que, sans trop dénaturer le genre de l'original, et plutôt par des retranchemens et des suppressions commandés par le goût, que par des substitutions hasardées et des ornemens empruntés, il est parvenu à en



faire un ouvrage agréable, d'une lecture facile et attachante; si l'on ajoute à cela que partout il a bien entendu le texte de son auteur, enfin que ce travail peut avoir l'utilité d'enrichir notre langue poétique de quelques imitations heureuses de figures orientales, on ne pourra contester que le prix ne soit justement décerné à un ouvrage unique dans son espèce, et que, soit qu'on l'envisage comme récompense ou comme encouragement, il ne remplisse les vues qui ont inspiré à SA MAJESTÉ l'établissement des Prix décennaux.

*La Chrestomathie arabe* de M. de Sacy est le dernier des ouvrages traduits des langues orientales, auxquels le Jury ait proposé de décerner un prix. Ce n'est point ici une traduction d'un ouvrage entier; c'est un recueil de morceaux choisis, destinés moins à faire connoître la littérature orientale, qu'à donner à ceux qui étudient la langue arabe le moyen de s'exercer sur les différents genres de style usités par les écrivains de cette nation, depuis la composition historique la plus simple, jusqu'à la poésie la plus relevée. L'auteur a voulu surtout remédier à la difficulté que les étudiants éprouvent à se procurer les livres publiés jusqu'ici en cette langue, et qui sont en petit nombre, rares et d'un prix peu accessible. Tous les textes compris dans un volume in-8° de

près de 600 pages sont traduits, et la traduction est accompagnée de notes, dans lesquelles rien n'est omis de ce qui peut ou faciliter l'intelligence et l'analyse grammaticale de l'original, ou jeter du jour sur le sujet qui y est traité. L'histoire littéraire de tous les écrivains qui ont fourni les morceaux de prose ou de poésie contenus dans ce recueil, y est tracée avec plus ou moins de détail, d'après une foule de manuscrits arabes. Des excursions assez étendues sur des points curieux de critique ou d'histoire se trouvent insérées dans ces notes, l'auteur ayant cru devoir leur y donner place, non qu'elles fussent nécessaires à l'objet qu'il traitoit, mais pour ne pas manquer l'occasion de communiquer aux amateurs de la littérature orientale des recherches qui lui avoient coûté beaucoup de peine. A l'imitation des critiques qui ont défriché le champ de la littérature grecque et latine, il a souvent profité d'un passage de l'auteur qu'il traduisoit pour éclaircir les textes obscurs d'autres ouvrages publiés précédemment, ou corriger les fautes échappées aux éditeurs ou aux traducteurs de ces ouvrages.

On ne sauroit donc douter de l'utilité d'un tel recueil, bien différent de tout ce qui a été publié sous le titre d'*Anthologie* ou de *Chrestomathie* dans les pays étrangers. Il est même certain que

bien peu de livres arabes, traduits en entier, auroient pu contribuer, autant que celui-ci, à faciliter et étendre l'étude de cette langue.

Mais il est naturel que l'on objecte qu'un plan tel que celui de la *Chrestomathie* permet trop à l'auteur d'écarter tout ce qui lui offre des difficultés graves, et de borner son choix aux morceaux pour lesquels il a des secours plus abondans; et que décerner un Prix à un ouvrage de ce genre, c'est encourager la médiocrité et empêcher le fruit que l'on doit attendre de l'établissement des Prix décennaux.

Cette objection est très-fondée en elle-même; mais nous ne la croyons pas applicable à la *Chrestomathie arabe*. Ce recueil ne contient que des morceaux inédits. Parmi ces morceaux, un assez grand nombre sont tirés des écrivains prosateurs ou poètes qui jouissent de la plus haute réputation dans tout l'Orient par la beauté et l'élégance du style, c'est assez dire, des plus difficiles à bien entendre, et surtout à bien traduire. Hamadani, Hariri, Schanfari, Tantarani, Moténabbi, Omar ben-Faredh offrent assurément tous les genres de difficultés qu'on peut redouter. Tous les morceaux empruntés à ces auteurs sont entiers, et par conséquent il n'a point dépendu de l'éditeur-traducteur d'en écarter les difficultés. Il a choisi,

il est vrai, des auteurs pour l'intelligence desquels les manuscrits lui offroient des secours, c'est-à-dire des scholiastes ou des commentateurs arabes ; et parmi les divers poèmes d'un même auteur, il a préféré ceux dont le sujet lui sembloit plus intéressant ou plus facile à faire passer en notre langue, parce qu'il s'éloignoit moins de notre goût, de nos mœurs, de nos idées de décence. Mais cela même est, ce me semble, un mérite. Car l'intelligence des scholiastes arabes n'est point une chose aisée, et on manquoit totalement de bons modèles en ce genre. Parmi les scheïkhs arabes eux-mêmes, il en est bien peu aujourd'hui, si même il en est aucun, qui pussent entendre les anciens poètes sans commentaires : et pourquoi feroit-on aux traducteurs des poètes orientaux un reproche qu'on n'a jamais fait aux traducteurs d'*Homère*, de *Sophocle*, d'*Aristophane* ? Quant au choix même des morceaux publiés, il faut faire attention que ce choix seroit moins nécessaire pour une traduction libre, mais qu'il étoit indispensable pour une traduction du genre de celle dont il s'agit, dans laquelle aucune pensée, aucune idée, aucune figure ne devoit être omise, qui devoit offrir tous les traits de l'original, et réunir, autant que possible, la correction du style et une certaine noblesse d'expression à une parfaite fidélité.

Sans

Sans doute l'on pourroit faire un recueil aussi volumineux que la *Chrestomathie arabe*, en élu-  
dant le plus grand nombre des difficultés ; mais il  
n'est pas même nécessaire de savoir l'arabe, pour  
se convaincre que ce n'est pas ainsi qu'a été com-  
posé celui dont nous parlons.

Nous ne dirons pas que cet ouvrage soit exempt  
de fautes, nous y en avons observé déjà quelques-  
unes, et nous ne doutons point que la suite ne  
nous en fasse découvrir d'autres. Mais nous osons  
dire que les moyens de critique que nous avons  
pour la littérature arabe sont encore trop peu  
multipliés, les recherches trop pénibles, nos biblio-  
thèques de manuscrits trop incomplètes malgré leur  
apparente richesse, pour que le littérateur le plus  
scrupuleux puisse éviter de semblables erreurs.  
D'ailleurs, si les Prix ne devoient être accordés  
qu'à des ouvrages exempts de tous défauts, quel  
seroit l'homme de lettres assez hardi pour y  
prétendre lui-même, ou les décerner à d'autres ?

Nous ne dirons plus qu'un mot du style de ces  
traductions. Celles des morceaux poétiques ont  
été travaillées avec beaucoup de soin. L'auteur n'a  
pu éviter de tomber quelquefois dans des lon-  
gueurs, et elles se sentent assez souvent de la  
contrainte inséparable de ce genre de travail.  
Néanmoins il a paru en général avoir triomphé

assez heureusement des obstacles , et pouvoir servir de modèle à tous ceux qui, suivant la même carrière, voudroient unir la fidélité à la pureté du style.

De la discussion dans laquelle nous venons d'entrer, il nous paroît résulter que le jugement du Jury doit être maintenu. Non-seulement les ouvrages qu'il a désignés comme dignes des Prix, ont un droit certain à ces honorables couronnes ; mais, par une heureuse rencontre, ils appartiennent à trois genres différens. Le premier est une traduction littérale d'un ouvrage de science écrit en arabe ; le deuxième, une traduction libre d'un poème persan, ouvrage de pur agrément et de littérature légère ; le troisième, consacré à une littérature solide et variée, réunit toutes les parties de la critique, et peut servir à former des élèves qui iront plus loin que leur maître.

On demandera peut-être pourquoi le Jury, n'ayant à donner que quatre Prix de traductions, en a adjugé trois à des traductions d'auteurs orientaux, et n'en a réservé qu'un pour les traducteurs des ouvrages grecs ou latins. Je crois qu'on peut répondre à cela, 1°. que, sous le nom de *Langues orientales*, on comprend des idiomes fort différens, et qu'il y a moins de rapport entre un poète arabe et un poète persan,

entre Hafiz, par exemple, et Moténabbi, qu'entre Pindare et Horace;

2°. Que, sans vouloir, en aucune manière, diminuer le mérite des littérateurs distingués, qui consacrent leurs travaux à faire passer dans notre langue *Hérodote, Thucydide, Sophocle, Aristophane, Tacite, Virgile, Horace*, ils trouvent, comme nous l'avons déjà dit, une masse de travaux qui facilitent ceux qu'ils ont entrepris, des textes épurés, presque toujours même des traductions plus anciennes; et que tout cela manque à ceux qui traduisent des manuscrits orientaux, dont le texte même est souvent dénaturé par une multitude de fautes;

3°. Que le nombre des personnes qui savent le latin et le grec étant bien plus considérable que celui des orientalistes, les traductions des ouvrages orientaux sont plus nécessaires et doivent obtenir plus d'encouragement;

4°. Que telles mêmes paroissent être les vues du Législateur qui avoit d'abord borné les Prix pour les traductions, aux traductions de manuscrits orientaux.

Je viens, MESSIEURS, de m'acquitter de la tâche que vous m'aviez imposée. J'aurois pu donner plus d'étendue à cette discussion, si je n'avois craint d'abuser de vos momens. Au reste, je crois

n'avoir négligé aucune considération de quelque importance. Il ne me reste qu'à prier ceux de nos confrères qui croiroient que je n'ai pas rendu à quelques ouvrages une entière justice, d'être persuadés que j'ai tâché de n'envisager que les travaux indépendamment de leurs auteurs, et que leurs observations et leurs critiques ne pourront altérer en aucune manière les sentimens que je professe pour eux.

---

BAUDOUIN et C<sup>o</sup>. , Imprimeurs de l'Institut.







*Exc*

D: De 681

ULB Halle 3/1  
000 872 067



*sb*



